

REUNION DU 31 MAI 2010

Convocation : 25 mai 2010

Affichage : 2 juin 2010

L'an deux mille dix, le trente-et-un mai, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-cinq mai, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NEE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène.

Absents excusés : BARBE Stéphane (pouvoir donné à Serge COTTEBRUNE), ROINE Philippe (pouvoir donné à Elisabeth GONZATO), COLARD Antoinette, TRAVERS Régine.

Secrétaire de séance : OLIVIER Christine

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 12 avril 2010, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'avoir une pensée pour Régis LEMOIGNE, agent de la commune décédé le 18 mai 2010.

URBANISME

Permis de Construire :

- RENARD Gérard et Béatrice – 5 Les Boulays : Construction d'un hangar.
- SAILLARD David – 11 Gravelle de Haut : Construction d'une maison.
- BOURDIER Samuel et Elyse – 18 Les Corbières : Construction d'une maison.
- LELION Jean-Luc et LECAPLAIN Anne-Christine – 30 Les Corbières : Construction d'une maison.
- HÉBERT Thomas et GUILLEMET Mathilde – 12 Les Corbières : Construction d'une maison.

Déclarations Préalables :

- LOUISE Philippe – 3 Avenue Pasteur : Construction d'un abri de jardin.
- LECONTE Jean – 17, La Tourelle : Ouverture d'une fenêtre et habillage de pignon.
- DUBOST François – 6 Le Flaquet : Pose de panneaux photovoltaïques.

INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme, et donne délégation à Monsieur le Maire pour signer les déclarations d'intention d'aliéner qui parviendront en mairie.

- Elargissement de voirie au carrefour entre les « Bertrands » et la « Tourelle » : les élus ont rencontré le propriétaire concerné qui aimerait connaître les futures limites de son terrain afin de pouvoir le clôturer par un mur. Un bornage sera effectué afin de délimiter l'emprise nécessaire à la commune.

- Demande d'achat de terrain communal aux « Eustaces » : afin de régulariser une situation, un habitant de la commune a demandé à acquérir une bande de terrain d'environ 50 m² sur laquelle sa propriété empiète depuis très longtemps. Une aliénation de ce chemin rural sera nécessaire pour la vente.

MODIFICATION DU P.L.U. DE MARTINVEST

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de modification de PLU de la commune de Martinvest. Celui-ci n'appelant aucune remarque ni réserve, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

ACHAT DE TERRAINS AU STADE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a rencontré les héritiers du propriétaire des parcelles jouxtant le stade, afin de prévoir un parking au stade. Les négociations sont en cours.

VENTE DE TERRAINS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DES CHEVRES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de la SCI POSEIDON, qui souhaite acquérir des parcelles qui reviendront à la commune dans le cadre d'un transfert de domanialité suite aux travaux du virage des « Chèvres ».

L'assemblée donne son accord de principe pour la vente de ces terrains lorsqu'ils seront entrés dans le domaine de la commune.

VOIRIE

- Réunion de commission du 10 mai : des dégradations sont à déplorer suite à l'hiver. En priorité, les routes à rénover sont celles allant de « Saint-Acaire » aux « Bertrands » ainsi que celle joignant le « Câble » aux « Landes ». Une partie est également à refaire à « Hauteville », mais des travaux sur le réseau d'eau sont prévus en 2012 et il serait judicieux d'attendre que les travaux soient faits. Une estimation sera demandée aux services de la DDTM.
- Programme de creux 2010 : entre 2000 et 2500 mètres linéaires seront nécessaires cette année. Des devis seront demandés aux entreprises Tantel, Bougrel, Gallien et Lesaux.
- Busage aux « Chênaies » : il sera fait par les employés communaux, car la profondeur du fossé pourrait être dangereuse.
- Chasse des « Bévènes » : un débarnage sera effectué par l'entreprise en charge des travaux de curage de creux.
- Sortie du hameau « Bellefeuilles » : un miroir de sécurité a été demandé afin de sécuriser leur sortie sur la « Nouvelle Route ». Un courrier a été envoyé à l'Agence Technique Départementale.

TRAVAUX BATIMENTS

Les travaux sont quasiment terminés, il ne reste plus que le parquet à poser et l'accastillage des huisseries intérieures à installer. L'entreprise ayant obtenu le lot « Menuiserie », « Hiesville Constructions » est la seule à ne pas respecter ses engagements et retarde le chantier à elle seule. Toute ouverture au public est interdite tant que la commission de sécurité n'a pas donné son aval.

FINANCES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier émanant de Monsieur Yves DUROZOI, qui remercie la commune pour son accueil et nous indique qu'il est muté à compter du 15 mai 2010.

Monsieur le Maire annonce également au Conseil Municipal la nomination au 16 mai 2010 de M. Jean-Claude FICHET au poste de trésorier de Tourlaville, qui était jusqu'ici en poste à Beaumont-Hague.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier émanant de l'institut de Formation en soins infirmiers de Cherbourg, visant à récolter des fonds pour effectuer un stage humanitaire au Togo.

Considérant que les demandeurs ne sont pas originaires de la commune et que la commune n'est pas directement concernée par cette action,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Fête de la Musique : elle aura lieu le 12 juin au stade et la tente sera montée le mardi 1^{er} juin à 18h00.
- Syndicat d'Aménagement de le Douve : Une enquête publique est actuellement en cours concernant les travaux qui seront effectués par le syndicat. Les prochaines permanences du commissaire enquêteur se dérouleront le 7 juin à Négreville et le 14 juin à Brix.
- Tirage au sort des jurés d'assises : Le tirage au sort des 12 noms qui constitueront la liste préparatoire à la liste annuelle des jurés d'assises concernant les communes de COUVILLE – HARDINVEST – MARTINVEST – ST MARTIN LE GREARD – TOLLEVAST sera effectué à la Mairie de TOLLEVAST le 14 Juin 2010 à 14 heures.
- Défibrillateur : Le courrier de demande du dernier défibrillateur en stock au Centre Départemental Olympique et Sportif a été envoyé. L'avis des pompiers sera demandé concernant le boîtier à installer et les options à choisir.
- Couverture de téléphonie mobile : Une fois les renseignements pris auprès de Manche Numérique, il s'avère que la commune n'est pas compétente en matière de téléphonie mobile. Manche Numérique nous informe que seules les zones couvertes par aucun opérateur peuvent faire l'objet d'une demande au niveau national. Or, aucune de ces zones n'est répertoriée dans la Manche.
- Tollevast Se Bouge pour l'Ecole : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association T.S.B.E. qui lui est parvenu pour l'emprunt du stade et de la tente qui y sera montée le vendredi 2 juillet au soir. Cette demande est acceptée, dans la mesure où la manifestation est encadrée par l'association.
- Départ de M. et Mme Boisset : Un pot de départ est organisé pour le départ de M. et Mme Boisset le samedi 3 juillet 2010 à 11H00 au groupe scolaire.
- Commission Nationale d'Aménagement Commercial : Suite aux recours déposés par M. Bricolage et Bricomarché, la Commission Nationale a dû statuer le 12 mai sur l'implantation d'un magasin « Leroy Merlin » sur la commune. Un avis favorable a été émis.
- Trois Déesses : Serge COTTEBRUNE indique à l'assemblée que les tables de pique-nique initialement prévues au budget ne seront pas achetées. En effet, le Département ne donne plus d'aide, et le coût à supporter pour la participation de l'association n'est plus envisageable.

Fin de la séance : 23h30